

PRÉSENTATION DE L'ATLAS NATIONAL EN CÔTE D'IVOIRE

Gilles SAUTTER

*Professeur à l'Université de Paris I
Président du Comité technique de géographie de l'ORSTOM*

INTRODUCTION AU TEXTE DE M. SAUTTER

Les « Journées d'étude sur l'expression cartographique » furent suivies de la présentation officielle de l'Atlas de Côte d'Ivoire (21 décembre 1970) qui se fit en présence de nombreuses personnalités. Après une introduction du recteur de l'Université d'Abidjan et avant que la parole ne soit laissée à M. Mohamed DIAWARA, Ministre du Plan, le Professeur G. SAUTTER, représentant l'ORSTOM, prononça l'allocation suivante.

En face de toutes les cartes qui vous sont présentées aujourd'hui, terminées ou à l'état de maquettes, certains peuvent être tentés de se poser la question : pourquoi ces cartes ? Pourquoi, d'une façon plus générale des cartes ? A cette question, il est légitime de répondre : parce que ce type de documents répond à une exigence fondamentale de l'esprit humain, qui est de situer les hommes et les choses selon la position qu'ils occupent dans l'espace terrestre, que les cartes ont précisément pour mission de représenter. Un tel besoin s'exprime tout aussi spontanément, davantage même, que celui qui pousse à fixer les pensées par l'écriture, ou à manipuler les quantités par le calcul. Combien de fois, dans un village d'Afrique, posant une question à un paysan, ai-je vu celui-ci me répondre en traçant sur le sable ou sur la terre, à l'aide d'un bâtonnet, la configuration des lieux qui nous environnaient ! Nous tous, dans notre vie quotidienne, n'avons-nous pas affaire à cette représentation de l'espace que sont les cartes ? Elles accompagnent les bulletins météorologiques, les articles des journaux. En Côte d'Ivoire comme en France, la carte Michelin a su se rendre indispensable à ceux qui voyagent par la route. Et comment aurais-je réussi moi-même, comme conducteur, à me débrouiller

dans le dédale des rues d'Abidjan, si quelqu'un ne m'avait pas obligeamment prêté la carte à fond rouge que vous connaissez ?

L'idée de rassembler des cartes en un volume est ancienne. Elle remonte à plusieurs siècles. Je conserve précieusement dans ma bibliothèque personnelle un atlas des départements français datant du temps de Napoléon. Cette sorte d'Atlas se vend toujours. Ceux d'aujourd'hui sont infiniment plus précis, plus exacts, plus complets, et les plus célèbres — l'atlas anglais du Times, le « Stiellers » allemand, pour n'en citer que deux parmi les plus courants — atteignent des tirages impressionnants. Mais ils restent fidèles au même principe de base, qui est de représenter planche par planche, sur tout ou partie du globe, la disposition des lieux habités, avec leurs noms et les principales voies de communications, sur un fond orographique et hydrographique. Ces atlas de repérage et de nomenclature apportent sur les lieux une information ordonnée, tout à fait indispensable, mais ils constituent pas plus une œuvre scientifique, c'est-à-dire de recherche et de réflexion, qu'un répertoire statistique dans le domaine des faits économiques quantifiés.

L'Atlas de Côte d'Ivoire procède d'une conception bien différente, plus moderne et plus ambitieuse. Ses planches ne se bornent plus à juxtaposer, à la suite, une collection d'espaces transcrits sur le papier, dans leurs traits les plus évidents, selon une recette stéréotypée et presque mécanique dans son application. Un seul espace est décrit, celui de la Côte d'Ivoire mais un très grand nombre de paramètres sont pris cette fois en considération, et chacune de ces variables — ou groupes de variables — spatialisées fait l'objet

d'une carte autonome, à une échelle variant du 1/1 000 000 au 1/6 400 000, selon la densité de l'information disponible et la finesse de la représentation désirée. Parmi les paramètres pris en compte, certains, comme dans le cas des atlas précédents, correspondent à des faits visibles, évidents, dont chacun peut constater la présence en parcourant le pays. D'autres ont un caractère de données abstraites : je pense aux groupes culturels, aux potentialités agricoles du sol, par exemple. Les cartes relatives à la densité de population transcrivent un rapport numérique, c'est-à-dire une abstraction et non plus un fait à l'état brut. Celles qui matérialisent les relations hiérarchiques entre les villes supposent un patient travail préalable de définition de concepts et de construction d'indicateurs. Même les cartes en apparence les plus classiques et les plus « inoffensives », comme la carte oro-hydrographique, représentent les faits non pas à l'état brut, mais traités et codés selon une démarche scientifique mûrement réfléchie. Extrême variété donc des données représentées, élaboration très poussée des formules assurant le passage des chiffres ou des indications qualitatives à la carte, ces traits ne qualifient pas seulement l'atlas de Côte d'Ivoire, mais toute une génération d'atlas nationaux, internationaux ou régionaux, qui ont tous en commun d'avoir été conçus dans un esprit véritablement scientifique, un esprit de recherche.

Les plus anciens de ces atlas sont, comme l'Atlas de France, de peu antérieurs à la dernière guerre. Ils se multiplient depuis quelques années. Signalons en particulier l'effort considérable qui se poursuit à l'heure actuelle, sous l'égide des Instituts de Géographie des grandes villes universitaires, pour doter chaque région française de son atlas propre. Le branle a été donné avec l'Atlas de l'Est, suivi d'un Atlas de la région parisienne, d'un Atlas de Normandie, d'un Atlas du Bas-Languedoc et du Roussillon. A bien des égards, l'atlas de Côte d'Ivoire s'inspire de ces devanciers. En Afrique même, et pour ne parler que des pays francophones, la voie a été montrée par un certain nombre de réalisations, malheureusement, en général, fragmentaires et isolées. La plus poussée concerne la république démocratique du Congo-Kinshasa dont l'atlas contient, entre autres, les remarquables planches de densité de population et de localisation des habitants établies, province par province, par le Professeur GOUROU et ses élèves.

La réalisation de tels atlas a été freinée, parfois même interrompue, par le manque de moyens matériels et financiers pour les mener à bien. Lancé dès le lendemain de la dernière guerre, l'atlas international de l'Ouest-Africain, préparé à Dakar par les soins de

l'IFAN, commence seulement à voir le jour. C'est qu'un atlas coûte extrêmement cher. Frais de cartographie, d'édition et d'organisation comptabilisent le plus modeste des atlas nationaux à plusieurs dizaines de millions de francs CFA. Encore cette évaluation ne tient-elle nul compte du coût de la phase préalable de recueil de la documentation. Or celui-ci peut être élevé : certaines cartes figurant dans l'atlas de Côte d'Ivoire ont mobilisé pendant une période de six mois pleins un chercheur, des aides, un véhicule. De toute évidence, de pareils frais ne peuvent être engagés, et n'ont pu l'être dans le cas de l'atlas national de la Côte d'Ivoire, qu'à la faveur de deux circonstances favorables.

Pas d'atlas moderne, en premier lieu, sans une prise de conscience de la part des pouvoirs publics. Autrement dit sans la conviction, chez ceux qui ont pouvoir de décision, qu'un atlas constitue une opération rentable, un véritable outil de développement. Permettez-moi de vous dire, Monsieur le Ministre, combien nous nous félicitons, nous autres géographes qui croyons aux atlas, d'avoir trouvé en vous un interlocuteur qui partageait à ce point nos vues, et a pris le risque, pour les faire aboutir, de nous faire confiance. Votre impulsion a été décisive. A travers elle, et au-delà du bénéfice en quelque sorte technique que tous ceux qui ont charge de développer la Côte d'Ivoire attendent de nos cartes, il me semble qu'une autre chose encore, de moins matériel, de moins palpable, est demandé à cet atlas : une représentation, dans toutes ses dimensions et sa variété d'aspects, du pays lui-même, de sa forme caractéristique, de son unité territoriale, de son originalité irréductible. C'est en cela que réside le caractère véritablement national d'un atlas, lui donnant sa valeur de symbole au-dedans, d'ambassadeur au-dehors, et qui impose de ne le faire que sous l'égide des pouvoirs publics.

L'autre condition nécessaire, et qui s'est trouvée pareillement réalisée en Côte d'Ivoire, est la présence à demeure d'équipes, capables de prendre en charge la masse considérable de recherches que suppose tout atlas digne de ce nom. C'est ici qu'entre en scène l'organisme que j'ai mission de représenter aujourd'hui : l'ORSTOM. Sous des modalités variées, la section de géographie de l'ORSTOM considère comme une tâche prioritaire, dans les pays où ses membres sont appelés à vivre, de travailler à des atlas. Tant au Cameroun, où la maîtrise d'œuvre lui appartient, qu'à Madagascar où un très large concours a été prêté à une initiative de l'Université, et en Côte d'Ivoire enfin, où l'ORSTOM et l'Université Nationale se partagent la tâche. Cette expérience, étendue à plusieurs pays et bénéficiant du soutien logistique d'un

important service de cartographie a sensiblement facilité la tâche de l'équipe abidjannaise. Il est juste d'ajouter que les géographes n'ont pas été livrés à leurs seules forces. Des deux côtés, Université Nationale et ORSTOM, l'indispensable collaboration de spécialistes, tant des sciences naturelles que des sciences humaines, a été sollicitée et obtenue. A cet égard, l'équipe du centre ORSTOM de Petit-Bassam doit une reconnaissance particulière au concours prêté par plusieurs chercheurs d'Adiopodoumé. Peut-être m'est-il permis enfin d'ajouter combien, à titre personnel, j'ai motif à me féliciter de voir l'Atlas de Côte d'Ivoire en si bonne voie, après avoir au moins contribué à en lancer l'idée, et suivi sa mise en œuvre tout au long des années. C'est donc avec une très grande joie que je mesure aujourd'hui le chemin parcouru.

Tout le mérite en revient aux chercheurs ou enseignants-chercheurs, aux cartographes et aux dessinateurs, qui se sont dépensés sans compter. Si les premiers ont pu le faire sans trahir leur vocation c'est que chacune des cartes a été l'occasion, le support ou l'aboutissement d'une recherche authentique. A des degrés variables certes, car toutes les cartes n'ont pas demandé la même somme de travail. Il n'en reste pas moins que, dans son ensemble, l'Atlas de Côte d'Ivoire peut être considéré comme exemplaire de ce point de vue, comme en ce qui concerne le soin apporté à l'exécution des planches. Pour une part, la recherche a précédé la mise en chantier des cartes, même au stade de la simple conception. C'est le cas de toutes celles qui reposent sur l'exploitation des données rassemblées en matière de population, d'agriculture et d'économie, par les grandes enquêtes régionales de la période 1963-1966. Les possibilités ouvertes par cette documentation accumulée ne sont du reste pas étrangères à l'idée même d'entreprendre un atlas. Ce qui ne veut pas dire qu'il ait été facile de passer des chiffres résultant des enquêtes aux cartes correspondantes. Pour les cultures vivrières en particulier, une fois retrouvées, non sans mal, les fiches remplies par les enquêteurs, la mauvaise répartition dans l'espace des points de sondage a obligé l'auteur des cartes à se livrer à toute sorte d'investigations complémentaires et de recoupements pour parvenir à combler les vides. Il est permis de souhaiter, tirant l'enseignement de ces difficultés, qu'à l'avenir les statisticiens tiennent compte, dans l'établissement de leurs plans de sondage, des exigences propres de l'expression cartographique des phénomènes. D'autres cartes, destinées à figurer dans l'atlas, procèdent de documents déjà réalisés à plus grande échelle, notamment pour ce qui est des sols et de la végétation. Là encore, la transposition ne va pas de soi, dans la mesure où le changement d'échelle oblige

à opérer dans la légende des regroupements et sur la carte des généralisations qui, loin d'être automatiques, engagent toujours la signification scientifique du document.

A côté de ces recherches prenant place, pour ainsi dire, en amont des cartes, d'autres leur sont déjà plus organiquement liées. C'est le cas de toutes celles qui consistent à rassembler un matériel documentaire disponible mais épars, et à en assurer l'indispensable homogénéisation. Ou encore à compléter, sur le « terrain » comme disent les géographes, les éléments disponibles. Pour bien des cartes, une part de la recherche consiste à mettre au point le mode d'expression cartographique le plus efficace et le mieux adapté à l'information dont on dispose. Cet aspect des choses est particulièrement bien illustré par la carte de densité de la population, établie par un procédé original. Pour finir, si certaines cartes des atlas en général et de celui de Côte d'Ivoire en particulier, sont banales en leur principe, et n'ont pas exigé d'efforts d'imagination particuliers, d'autres au contraire sont l'expression de notions complexes, d'indices, de combinaisons, de catégories qui n'apparaissent qu'au terme d'opérations intellectuelles abstraites et parfois de longs calculs. Le gros de l'effort porte alors sur l'interprétation et la combinaison des données brutes. La cartographie des villes, de leur hiérarchie et de leurs zones d'influence, celle des systèmes culturels et sociaux, tombent, notamment, sous le coup de cette remarque. Mais quel que soit le niveau où l'activité de recherche s'insère dans le processus d'élaboration d'une carte, faire une carte comporte toujours pour le chercheur qui en a la charge un élément de stimulation intellectuelle, qui en fait un responsable, jamais un simple exécutant. Les cartographes eux-mêmes, en deça de la recherche graphique qui leur appartient en propre, se sont pris au jeu consistant non seulement à raisonner leurs cartes, mais encore à les documenter, si l'on me pardonne ce néologisme.

De la conception et de la préparation d'une carte au raisonnement sur la carte réalisée, il n'y a qu'un pas. La carte, objet initial de la recherche devient alors le point de départ, l'instrument d'une réflexion, qui appelle à son tour de nouvelles investigations. Mis en présence d'un document cartographique, un géographe ne peut pas ne pas réfléchir à ce qu'il voit, en tirer des hypothèses, entrevoir des explications. Ou alors, ce ne serait plus un géographe. C'est précisément le rôle primordial des notices accompagnant chaque carte ou chaque groupe de cartes que de communiquer à l'utilisateur de l'atlas, en même temps que les principes qui ont guidé l'exécution des documents, le résultat de cette réflexion en aval des planches

réalisées. C'est ici que, par sa nature même, un atlas, national ou simplement régional, apporte infiniment plus que des cartes isolées, fussent-elles excellentes. Tout atlas constitue, pour le lecteur attentif, une invitation permanente à comparer les cartes entre elles, c'est-à-dire à rechercher dans quelle mesure les configurations spatiales relatives aux différents ordres de faits entrent ou non en coïncidence. Il s'agit en somme, en mettant à profit le pouvoir d'intégration considérable de l'œil, de chercher des corrélations dans l'espace, susceptibles de révéler les liens de causalité ou d'interdépendance entre les éléments cartographiés : par exemple entre une tache de forte densité de population et des sols de meilleure qualité qu'ailleurs. Ou encore entre tel ou tel groupe culturel et telle ou telle forme d'exploitation du milieu. Plus encore que les correspondances, ce sont les écarts dans la distribution de faits supposés liés qui ont de l'intérêt. Car ils appellent une explication qui ne va pas de soi, amènent à formuler des hypothèses, ouvrent de nouvelles voies de recherche. On peut réfléchir sur les cartes d'un atlas ; on peut aussi rêver, et ces rêveries, c'est-à-dire la libre évocation de toutes les associations d'idées qui naissent du regard posé sur les documents ont leur importance aussi. A travers elles s'organisent en profondeur le regroupement et l'intégration de notions éparses dans le subconscient de celui qui examine un atlas. En cela réside peut-être l'avantage majeur de l'outil cartographique, dont chacun peut se servir à son gré, avec ses points de vue et son tempérament propres, sans être contraint par la logique rigoureuse et souvent biaisée d'un texte écrit. Une carte, une série de cartes plus encore, offrent toujours d'innombrables « entrées ».

Tout ceci est banal, et pourrait être dit à propos de n'importe quel atlas moderne dans n'importe quel pays. Ce qui différencie essentiellement celui qui vous est présenté d'un atlas régional de France par exemple, ce n'est ni la conception, ni la qualité du travail, mais la nature et l'étendue de la documentation utilisable, spécialement de la documentation quantifiée. Le géographe se trouve gêné dans un cas par la surabondance du matériel statistique, dans l'autre par sa relative pauvreté. Le problème consiste donc, ici, à sélectionner l'information, et à la traiter par les procédés les plus économiques, à la limite par la cartographie automatique ; là, au contraire, à triturer au maximum les éléments dont on dispose, de manière à en extraire tout le contenu localisable, et à rechercher dans les textes, sur le terrain et au contact des hommes les compléments souvent indispensables. Les faits eux-mêmes ne sont pas tous de même nature dans les deux cas, et leur spécificité, en Côte d'Ivoire, a imposé eux

auteurs de plusieurs cartes un effort supplémentaire de compréhension et d'imagination.

Qui dit recherche, en vue des cartes ou sur les cartes, ne dit pas seulement une certaine forme de connaissance scientifique, au sens classique du terme, c'est-à-dire tournée vers la description systématique des faits, la mise à jour de leurs rapports, logiques ou dans l'espace, l'explication des figures ou des localisations qu'un atlas a pour mission de révéler. Cette connaissance est indispensable, même à l'action : on n'agit bien que sur ce que l'on connaît, et dont on saisit l'origine et la raison d'être. Mais un atlas comme celui de la Côte d'Ivoire faillirait à son rôle s'il ne s'efforçait pas, d'une façon plus précise, davantage orientée vers l'avenir, de faciliter les décisions, les choix des responsables, à quelque titre que ce soit, du développement de ce pays. A cet égard, je me garderai d'empiéter sur ce que vous dira, bien mieux que ne je saurais le faire, Monsieur le Ministre du Plan. Je voudrais seulement et très brièvement souligner en quoi les cartes d'un atlas national peuvent alimenter une recherche centrée sur les conditions et les moyens du développement. Elles le peuvent de trois façons différentes. Tout d'abord, en faisant une large place à la représentation des faits économiques. Certaines des cartes prévues dans ce domaine pour l'atlas de Côte d'Ivoire sont parmi les plus délicates à concevoir et à exécuter. Je pense en particulier à la carte des flux, et à une carte des revenus qui devrait figurer aussi dans l'édition finale. D'ores et déjà l'on remarquera que les planches programmées se regroupent en quatre rubriques, dont les deux plus fournies concernent directement l'économie, envisagée sous le double aspect des « activités productives », d'une part ; des « activités tertiaires » et de « l'organisation de l'espace », d'autre part. Un deuxième groupe d'informations utilisables à des fins économiques procède des autres cartes, celles-là même qui, rassemblées sous le titre « géographie physique » et « géographie humaine », semblent à première vue n'offrir qu'un contenu assez neutre. A y regarder de plus près, leur rôle n'est pas moins indispensable, dans la perspective où nous nous plaçons : il est de mettre en évidence les contraintes qui pèsent, du fait de la géographie, sur l'utilisation de l'espace, et les changements à lui apporter : contraintes du milieu naturel ; contraintes de l'histoire et des civilisations, sources auxquelles s'alimentent les attitudes et les habitudes, toujours difficiles à modifier, des sociétés ; contraintes imposées par la densité de la population, et jouant, selon les lieux, à travers la rareté du sol cultivable, ou au contraire le sous-peuplement ; contraintes enfin du paysage humanisé, c'est-à-dire transformé par l'homme, adapté à son

propre usage, chargé d'investissements en travail et en capital, et doté en conséquence d'une remarquable inertie à l'égard de toute action visant au remodelage de l'espace. Il entre enfin, parmi les missions assignées à un atlas comme celui de la Côte d'Ivoire, celle qui consiste à révéler, pour ainsi dire, les structures spontanées de l'espace, les lignes selon lesquelles, en l'absence de toute intervention volontaire, l'espace national se découpe et s'organise. Les cartes de l'organisation urbaine et de l'organisation régionale s'inscrivent directement dans cette perspective. Mais il s'agit aussi, au-delà de la simple constatation, de procurer à ceux qui en ont besoin les bases d'une réflexion correctement informée sur les meilleures structures possibles de l'espace ivoirien : celles, autrement dit, qui assureront aux pouvoirs publics la plus

forte emprise territoriale, et aux investissements le pouvoir d'entraînement le plus élevé. Nous touchons là, très exactement, au domaine où le technicien, le scientifique, le géographe, ayant rempli son rôle de traducteur et de clarificateur d'une réalité infiniment complexe et multiforme, doit céder la place à l'homme politique, le seul en mesure, au nom de l'intérêt national, de proposer les arbitrages et les choix qu'implique le dynamisme d'une situation. Voici pareillement venu, Monsieur le Ministre, le moment de vous céder une parole qui vous revient de droit, à ce titre, mais aussi, je dois le dire, parce que sans l'intérêt que vous avez bien voulu lui porter cet atlas n'aurait pas vu le jour.

Manuscrit reçu au SCD le 24 février 1972